

Coupe des Dames

samedi 15h
COMPÉTITION
FEMMES

dimanche 10h
COMPÉTITION
HOMMES / MIXTES

15/16
OCTOBRE
2022 / ANGERS

Départs
Devant le Pont
Confluence

Renseignements
www.angersnautique.org
02 41 48 23 61



Présentation

Angers Nautique Aviron organise depuis 30 ans une compétition d'aviron, la « Coupe des Dames » dédiée au public féminin, associée à la « Coupe des Messieurs », disputée le lendemain. Ce sont plus de 500 rameuses et rameurs de loisir et/ou compétition, représentant d'une vingtaine de clubs français en majorité - mais des équipages étrangers participent depuis plusieurs années - qui viennent



Bateau de Henley (club anglais)

s'affronter sur notre magnifique plan d'eau et sur le bateau "roi" de l'aviron : le huit, puisque c'est son nom, est composé de huit rameurs ou rameuses, un barreur, mesure 18 mètres de long, pèse une tonne avec ses occupants et peut atteindre une vitesse de pointe de 20 kilomètres à l'heure.



Bateau femme d'Angers

Traditionnellement, la course se déroule après un départ devant le Club d'aviron, sur un circuit contournant l'Île Saint Aubin, et ramenant les compétitrices et compétiteurs au point de départ, après 15 km de parcours, les plus rapides étant naturellement déclarés vainqueurs.

Le tracé de la course est imprégné d'écologie : L'Île Saint Aubin est classée « Zone de Protection Spéciale » (ZPS), et est intégrée au réseau Natura 2000 (programme écologique européen), au même titre que la baie du Mont Saint Michel.

La régata est ouverte aux sportives et sportifs loisirs, mais aussi, aux compétiteurs, compétitrices et universitaires. Les féminines concourent traditionnellement le samedi après-midi, et le dimanche matin est réservé aux équipages masculins et mixtes.

Cette manifestation permet aux participants, non seulement de rivaliser sur l'eau lors de la course, mais aussi de se rencontrer, parfois de se retrouver, et de passer une très agréable soirée autour d'un dîner, d'animations musicales, de la projection des images de la course, et de la soirée dansante. Un moment très convivial donc.

Palmarès Coupe des Dames

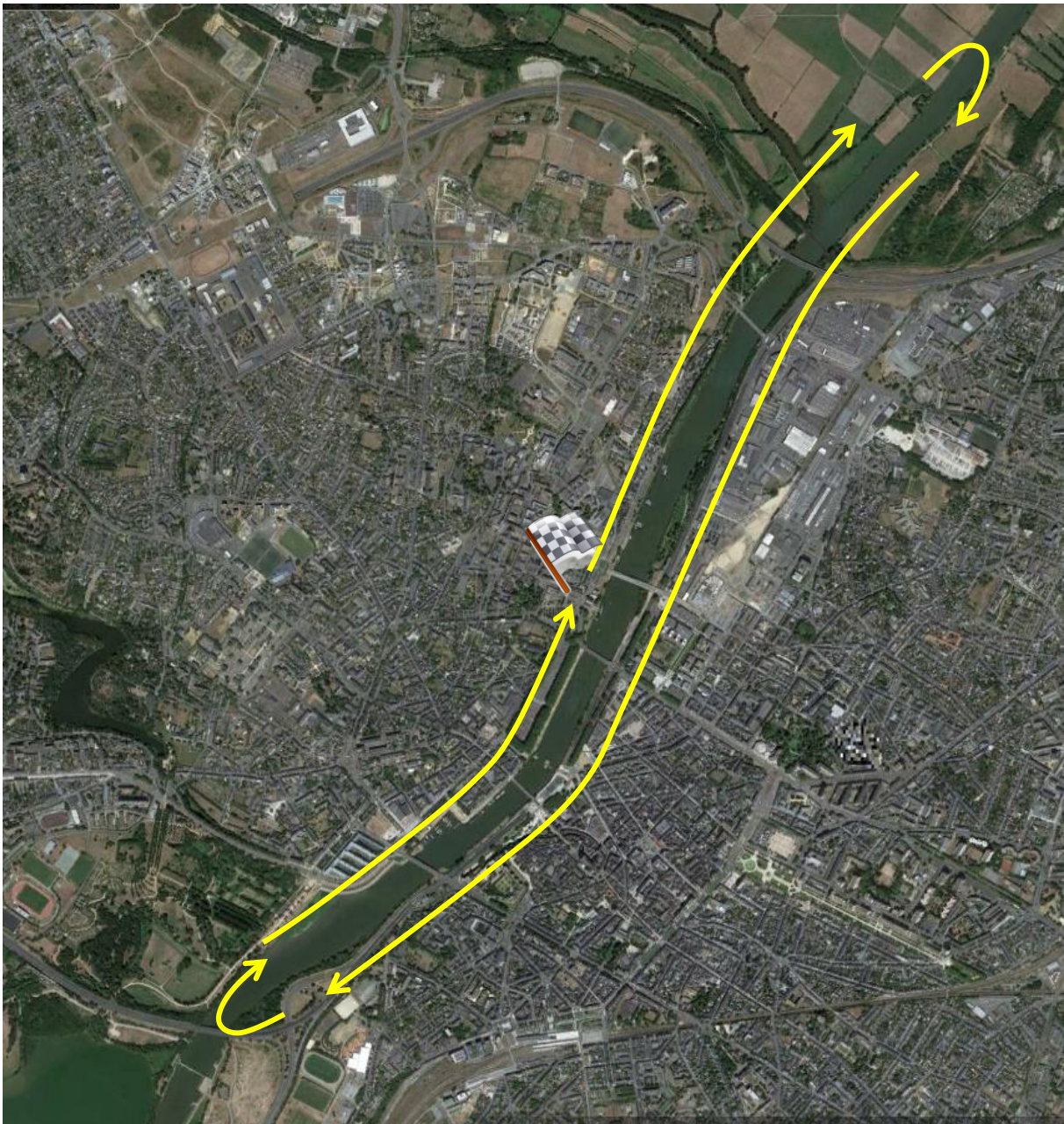
| | |
|------------------------|-----------------------------------|
| 1991 | Club Nautique de Laval |
| 1992 | Angers Nautique |
| 1993 | Nantes Leo Lagrange |
| 1994 | Nantes Leo Lagrange |
| 1995 | Blois : Aviron Blésois |
| 1996 | Blois : Aviron Blésois |
| 1997 | Angers Nautique |
| 1998 | Club Naut. et Athlétique de Rouen |
| 1999 | Angers Nautique Aviron |
| 2000 | Sucé sur Erdre |
| 2001 | ASUNEC (Université de Nantes) |
| 2002 | Cognac-Angoulême |
| 2003 | Chateau-Gontier |
| 2004 | SN Basse-Seine |
| 2005 | Angers Nautique Aviron |
| 2006 | S.N. Basse-Seine |
| 2008 | S.N. Basse-Seine |
| 2009 à 2012 | Tours Aviron Club |
| 2013 | Bergerac |
| 2014 | Champigny |
| 2015 | Champigny |
| 2016 & 2017 | Angers Nautique Aviron |
| 2018 | Champigny |
| 2019 & 2020 | Editions annulées |
| 2021 | Champigny |

Le Plan du Parcours, 9 km...

Cette année, et pour la première fois, nous étrennerons un parcours bis.


Le niveau de l'eau est tombé à un niveau bas record à cause des écourues sur La Maine et du niveau exceptionnellement bas de La Loire dans laquelle La Maine se jette. Il manque 30cm pour que les bateaux de sécurité puissent faire le tour de l'Île Saint Aubin.

Voici donc le parcours Bis :



Programme

Samedi 15 octobre 2022 : Coupe des Dames

- 9h00 à 12h00 : Accueil des participants et bateaux devant le club
- 13h15 : Réunion des délégués et présentation du parcours aux barreurs
- 14h30 : Départ du première bateau
- xxxxxx : Départs intermédiaires toutes les 4 minutes
- 16h00 : Départ du dernier bateau
- 16h45 : Arrivée du dernier bateau
- 18h00 :  **Fermeture du club et transfert au Centre des Congrès d'Angers**
- 18h30 : Rendez-vous au Centre des Congrès d'Angers 33 Bd Carnot, 49100 Angers
- 19h00 : Apéritif et remise des résultats
- 20h00 : Diner
- 21h45 : Soirée dansante jusqu'à la fin de la nuit !

Dimanche 16 octobre 2022 : Coupe des Messieurs

- 8h00 : Accueil des équipages
- 8h30 : Réunion des délégués et présentation du parcours aux barreurs
- 9h30 : Départ du premier bateau
- xxxxx : Départ intermédiaires toutes les 4 minutes
- 11h50 : Départ du dernier bateau
- 12h30 : Arrivée du dernier bateau
- 13h00 : Cérémonie protocolaire
- 12h00 à 13h30 : service de la collation

Renseignements pratiques :

Lieu :

Départ et arrivée face au club Angers Nautique Aviron, 11 rue Larrey, 49100 ANGERS

Rivières parcourues : Maine, Sarthe, Vieille Maine, Mayenne, puis Maine

Dates & Horaires :

Coupe des Dames : le samedi 15 octobre 2022 à partir de 9h00

Coupe des Messieurs le dimanche 16 octobre 2022 à partir de 8h00

Autorisation de bassin :

Délivrée par les villes d'Angers, Ecoflant et par la DDT pour la période du 15/10 à 8h00 au 16/10 à 18h00

Règlement :

Application du code des régates de la FFA

Arbitrage :

Jury composé d'arbitres de la région des Pays de la Loire

Chronométrage assuré par des membres du club Angers Nautique Aviron

Accueil :

L'accueil est assuré le samedi à partir de 9h00.

Le représentant de club pourra se présenter à la table d'accueil pour le règlement des sommes dues, si elles n'ont pas été payées auparavant.

Licences :

La compétition est ouverte à tous les participants titulaires d'une licence 2022/2023.

ATTENTION : les licences 2021/2022 ne sont pas valables

Le président de club devra s'engager sur la validité des certificats médicaux de non contre-indication à la pratique de l'aviron **en compétition**.

Les licences suivantes sont admises :

- Licence annuelle délivrée par la FFA
- Licence annuelle délivrée par une fédération affiliée à la FISA*
- Licence annuelle délivrée par l'UNSS
- Licence annuelle délivrée par la FFSU

* Les rameurs titulaires d'une licence délivrée par une fédération étrangère doivent être assurés pour la maladie et contre les risques et conséquences d'accident

Type d'embarcation :

8X+ ; 8+

Catégories :

- Coupe des Dames :
 - **Loisir** : toute rameuse J14 ou plus n'ayant pas été inscrite aux championnats de France (jeune, senior ou master) et/ou au critérium national FFA lors des 2 dernières saisons (soit les saisons 2020/2021 et 2021/2022 pour l'édition du 15 octobre 2022).
 - **Master/Open** : Toute rameuse de catégorie d'âge J14 ou plus, ne répondant pas au critère ci-dessus
 - Les bateaux composés de rameuses loisirs et de deux, ou plus, rameuses de la catégorie Open concourent dans la catégorie Open.
- Coupe des Messieurs :
 - **Loisir** : tout rameur J14 ou plus n'ayant pas été inscrit aux championnats de France (jeune, senior ou master) et/ou au critérium national FFA lors des 2 dernières saisons (soit les saisons 2020 et 2021 pour l'édition du 17 octobre 2021).
 - **Master/Open** : Tout rameur de catégorie d'âge J14 ou plus, ne répondant pas au critère ci-dessus
 - Les bateaux composés de rameur loisirs et de deux, ou plus, rameurs de la catégorie Open concourent dans la catégorie Open.
- Coupe Mixte
 - Tout équipage composé de 4 rameuses et de 4 rameurs. Il n'y a pas de catégories open ou loisirs, tous les équipages sont classés sur le même classement

- Les équipages composés de 5 rameuses ou plus concourent dans la catégorie Coupe des Messieurs. Il est impératif de respecter la proportion de 50/50 entre hommes et femmes pour concourir dans la catégorie mixte.

Equipes :

Si votre équipage n'est pas de 8 rameurs, nous pouvons vous mettre en relation avec d'autres clubs qui sont peut-être dans la même situation.

Classement :

- Coupe des Dames :
 - Classement « scratch » pour les équipages loisirs
 - Classement « scratch » pour les équipages Master/Open
- Coupe des Messieurs :
 - Classement « scratch » pour les équipages loisirs
 - Classement « scratch » pour les équipages Master/Open
- Coupe Mixte :
 - Un seul classement scratch pour tous les équipages, qu'ils soient loisirs ou Master/Open

Distance :

9 kilomètres

Organisation des départs :

Les départs sont donnés un par un, toutes les 4 minutes. L'ordre de départ sera établi après réception de l'engagement de tous les équipages

Dépassements :

Les dépassements sont bien entendu autorisés, par le côté le plus approprié et sûr. L'équipe dépassée doit laisser la place à l'équipe qui la remonte.

Plan de circulation :

Les zones d'échauffement, sens de circulation et déroulé du parcours sont précisés lors de la réunion des délégués.

Sécurité :

5 bateaux de sécurité : 2 au départ, plus 3 sur le parcours

Sécurité médicale :

1 cellule de sauveteurs secouristes + liaison centre hospitalier situé à 400m du club

Briefing des barreurs :

A 13h15 le samedi et 8h30 le dimanche, dans la salle de sport du club
Présentation du parcours aux barreurs et des différentes difficultés qu'il comporte.

Numéros :

Les numéros des bateaux sont fournis par le club Angers Nautique Aviron

Assurance :

Chaque club visiteur assure son matériel.

Parc à bateaux :

Parking intérieur du club Angers Nautique Aviron et alentours du club.

Affichage des résultats :

Affichage sur le panneau d'affichage et sur le site internet du club.

Location/prêt de bateaux :

La location de bateau n'est normalement pas possible, il est donc demandé à chaque club de faire le maximum pour venir avec son ou ses bateaux. Néanmoins, pour les clubs éloignés et dont le transport de bateau serait problématique, nous ferons tout notre possible pour trouver un bateau mais ne pouvons le garantir.

Tarifs :

Inscription à la course : 6€/siège (le barreur fait partie intégrante de l'équipage et donc paye aussi, cependant le rameur d'une course qui barre à une autre ne paye qu'une fois)

Location de siège : 15€/siège (9 sièges par bateau)

Soirée du samedi soir (apéro, entrée, plat chaud, fromage, dessert et soirée dansante) : 25€, vin en vente sur place

Snack du dimanche midi : délicieux burger angevin, chips, boisson au choix & fruit : 8€

Bar avec boissons et gâteaux tout le week-end

Inscriptions et règlement :

L'inscription se fait en remplissant le fichier Excel mis à disposition sur le site et en nous envoyant une copie du fichier sur l'adresse coupedesdames@gmail.com.

Date limite d'envoi des fiches d'inscription : le 2 octobre 2022 IMPERATIF (Pour faciliter l'organisation de l'évènement, nous apprécions bien entendu les réponses rapides !)

Le règlement peut se faire par chèque libellé à l'ordre d'Angers Nautique Aviron. Vous pouvez l'envoyer par courrier dès aujourd'hui ou le remettre le jour de l'épreuve.

Dès réception des formulaires, une vérification de la validité des licences sera effectuée avec les services de la FFA. Les personnes dont les licences ne sont pas à jour ne seront pas acceptées à participer à la compétition.

Important : Une copie du fichier d'engagement doit être imprimée, signée du président de club et doit nous être renvoyée par courrier postal, ou par email en scannant le document signé.

Hébergement :

Compte tenu des risques d'annulation de dernière minute, pensez à vérifier les conditions de réservation, en particulier les conditions de remboursement en cas d'annulation tardive.

Pour l'hébergement du samedi soir, voici quelques hébergements utilisés lors des éditions précédentes



Hôtel Le Royalty Angers -

Tel : 33 (0)2 41 43 78 76

Fax : 33 (0)2 41 60 37 51

www.hotel-leroyalty.com



ETHIC ETAPES Lac de Maine :

<http://www.ethic-etapes-angers.fr>



IBIS ANGERS – rue de la Poissonnerie 49000 Angers
Tél.: +33 (0)2.41.86.15.15 Fax : +33 (0)2.41.87.10.41 – h0848-gm@accor.com

Pour nous contacter :

ANGERS NAUTIQUE AVIRON
11 rue Larrey
49100 ANGERS
angersnautique@gmail.com
Tel / fax : 02 41 48 23 61

Responsables des contacts clubs :

Clément GOUGEON

Courriel : coupedesdames@gmail.com

En cas de besoin (mais privilégiez l'email), vous pouvez contacter Clément sur son mobile : 06 84 03 99 03